



## Comité Technique Ministériel du 17 juin 2013

### Intervention de la CGT Educ'action

#### Bilan APS

---

La Cgt Educ'action rappelle qu'elle s'était prononcée contre le dispositif des APS pour les raisons suivantes :

- Flou des missions des APS et missions très proches, voire identiques de personnels existant dans les établissements (Assistants sociales, infirmières, CPE, etc)
- L'image sécuritaire du dispositif
- La précarité des emplois

Aujourd'hui, le bilan qui nous est présenté a, tout d'abord, le mérite d'exister et fait avant tout émerger de nouvelles missions dans les établissements scolaires.

Nous souhaitons mettre un bémol à ce bilan « enthousiasmant » :

Le démarrage du dispositif APS s'est déroulé sur le terrain dans la confusion : les APS sont souvent arrivés dans les établissements sans information auprès des collègues concernant leur existence et leurs missions. Certains élèves ont même vu, au départ, les APS comme « des agents de sécurité ». Il y a eu aussi beaucoup de difficultés concernant leur formation.

Aujourd'hui,

- soit nous considérons que les missions des APS sont des missions déjà exercées par d'autres personnels et il faut alors renforcer les équipes existantes en recrutant ;
- soit nous considérons que les APS exercent de nouvelles missions, et pour la CGT Educ'action, ils ne peuvent alors restés avec des contrats précaires. Il faut donc, dans ce cas, créer de nouveaux emplois statutaires.